

Nouvelle caserne à La Boisse : Une priorité pour le SDIS et le Département

Le projet de construction d'une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers sur le secteur de Montluel et Miribel est déjà ancien :

- Dès le 23 septembre 2004, le CASDIS (Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours) de l'Ain inscrivait la reconstruction des casernes de Montluel et de Miribel dans les priorités immobilières du SDIS.
- Le 19 octobre 2007, le CASDIS décidait de finaliser l'étude technique de regroupement des centres d'incendie et de secours de Montluel et de Miribel.

Au cours de l'année 2010, considérant les conditions de travail actuelles des sapeurs-pompiers de la Côtière, compte tenu du fait que le dossier est prêt techniquement et que les sapeurs-pompiers et les élus locaux adhèrent au projet, le SDIS a placé le regroupement des casernes de Montluel et Miribel à La Boisse au premier rang de ses priorités.

Suivant cet avis, le Conseil général de l'Ain a décidé de financer le plus vite possible la construction de la future caserne de La Boisse. C'est ainsi qu'en décembre 2010, dans le cadre de l'adoption de son budget primitif pour 2011, il a inscrit l'autorisation de programme nécessaire (6 254 300 euros), prévoyant même de dépenser 400 000 euros de crédits de paiement pour les études dès l'exercice 2011.

Il appartient à la Communauté de communes du canton de Montluel d'acquérir les terrains nécessaires à cette construction afin de les mettre à la disposition du SDIS. La commune de La Boisse, pour sa part, doit réviser son plan local d'urbanisme. Ces démarches sont en cours et nous faisons entièrement confiance aux élus locaux pour les mener à bien avec célérité.

Pour notre part, nous tenons à réaffirmer solennellement que, dès que les conditions pour le faire seront réunies, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, le SDIS de l'Ain et le Conseil général de l'Ain, chacun pour ce qui le concerne, feront le maximum pour que la construction de la caserne de La Boisse, très attendue, nous le savons, par les sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours de Montluel et de Miribel, soit effective au plus vite. Si tout va bien, les nouveaux locaux seront opérationnels le 30 mars 2015.

Rachel MAZUIR
Sénateur de l'Ain, président du Conseil général, président du SDIS

Pierre GOUBET
Conseiller général du canton de Miribel

Contact presse
Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
Tél. 04 74 22 98 33
Courriel : celine.moyne-bressand@cg01.fr www.ain.fr